



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musique

Question au Gouvernement n° 57

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Robert Gaïa.

M. Robert Gaïa. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture.

A Vitrolles, la sanction culturelle aussi n'a pas de limites. Après les bibliothèques, les animateurs, la directrice du cinéma, voilà que la municipalité Front national ferme et mure le café-concert !

M. Pierre Lellouche. Mais arrêtez de faire de la publicité au Front national ! Vitrolles n'est pas la capitale de la France !

M. Robert Gaïa. Les associations en prise avec la jeunesse des cités sont bâillonnées...

M. Pierre Lellouche. C'est honteux ! C'est vous qui êtes responsables ! (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Robert Gaïa. Quant au café-musique Le Sous-marin, il développait, de l'avis de la municipalité Front national, les mauvais instincts de la jeunesse - curieuse appréciation lorsqu'on sait que la culture française, si prestigieuse, s'est enrichie de ces apports multiples et qu'ainsi s'est forgée notre identité nationale !

Nous sommes, je l'espère, nombreux dans cette assemblée à condamner ces agressions contre la création et la liberté d'expression.

Aussi, madame la ministre, peut-on tolérer qu'en France une ville comme Vitrolles puisse se retrouver dans une situation de non-droit culturel ? Que comptent faire le Gouvernement et l'Etat pour assurer cette liberté de création et d'expression dans une ville française ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme le ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement.

Mme Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement.

Monsieur le député, il faut comprendre votre question, de même que la précédente, comme un appel de tous ceux qui, attachés aux valeurs républicaines, vivent aujourd'hui une situation difficile, dans des municipalités où le plus quotidien et le plus simple d'apparence, c'est-à-dire l'accès à la culture, à la musique, à la lecture, au cinéma, se voient bafoués, contrariés, où un pas est franchi dans l'escalade de la violence et dans le déni de nos valeurs républicaines.

En effet, la solidarité dans ce pays suppose que chacun, quel que soit son revenu, puisse accéder à la création, aux pratiques culturelles. Lorsqu'une municipalité décide d'employer la force et de se livrer à ce genre d'actes - la justice jugera, je ne me prononcerai pas sur le référé en cours - à ces atteintes à la liberté d'association, car au-delà du déni de nos valeurs républicaines, il faut rappeler les provocations, les intimidations exercées sur l'association gestionnaire et les animateurs de ce lieu, c'est aussi, et cela doit nous interpeller, une atteinte portée à la jeunesse. Beaucoup d'élus locaux, et sur tous les bancs, l'ont compris en ouvrant des cafés-musique: les jeunes sont attachés aux musiques actuelles, des musiques ouvertes au brassage de la création des musiques vivantes, populaires. Le concert qui a rassemblé samedi dernier à peu près 5 000 personnes en témoigne.

En réponse, monsieur le député, je veux assurer de mon soutien ceux qui ont décidé de continuer d'animer ce café-musique, un soutien en tant que ministre de la culture, mais aussi un soutien financier: toute démarche exige des moyens. C'est ce qu'a fait également ma collègue Marie-George Buffet qui, elle aussi, a voulu aider la vie associative dans cette municipalité. Ainsi, la subvention initialement décidée a été mandatée.

Je veux aussi appeler tous les élus qui se sentent concernés, tous les élus républicains, pour qu'un lieu soit

trouvé, pour que le café-musique puisse continuer d'exister, pour que les jeunes puissent encore avoir accès à cette forme d'expression ouverte et tolérante, qui est plus un signe d'espoir qu'un signe d'obscurantisme. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Robert Gaïa](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 57

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 1997, page 3779

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 octobre 1997